

Esprit de

N°07
Août - Octobre 2022



FAMILLE

La lettre d'informations de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise



EN DIRECT DE LA CAF

L'Allocation de Rentrée Scolaire est un enjeu d'envergure



Pages 2

DOSSIER

Rentrée : L'inflation impacte-t-elle les familles ?



Page 3

BUDGET FAMILIAL

Agir localement pour protéger les familles



Page 4



La rentrée scolaire, un enjeu de pouvoir d'achat pour les familles

Avoir des enfants pèse fortement sur le pouvoir d'achat, et encore plus en cette période d'inflation élevée.

L'UDAF, comme l'UNAF, défend des mesures d'amélioration du niveau de vie des familles avec enfants, sujet insuffisamment considéré par les politiques sociales et fiscales depuis des années.

Le 27 juillet, le Parlement a voté l'augmentation de 4% du montant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) si importante pour bon nombre de familles. Cette dernière sera versée à partir du 17 août et constituera un soulagement pour les budgets déjà rudement mis à l'épreuve par le prix de l'énergie et des carburants.

Mais ce coup de pouce bienvenu dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat est-il suffisant ? Le conflit en Ukraine s'enlise, les sanctions envers la Russie se durcissent, les prix de l'énergie et des matières premières continuent de s'envoler. Cette rentrée se place sous le signe d'une inflation qui semble incontrôlable. Dans les médias, les premiers retours des familles confirment une hausse du prix des fournitures scolaires. La grande distribution a promis des augmentations modérées et des promotions tous azimuts à la fin du mois d'août, avec cette fois un risque de pénurie.

La situation géopolitique et économique reste préoccupante, mais on peut se féliciter de voir que les acteurs économiques locaux se mobilisent pour soulager cette rentrée à haut risque. Du rectorat d'Amiens à la CAF de l'Oise, en passant par des maires qui veulent agir pour limiter la hausse des prix du repas des cantines, tous ont conscience des difficultés des familles et sont prêtes à intervenir.

La solidarité locale est en marche pour contrer la hausse des prix.

Pol-Henri MINVIELLE
Président UDAF 60

La CAF de l'Oise consciente des enjeux de l'Allocation de Rentrée Scolaire

Avec la Mutualité sociale agricole (MSA), la Caisse d'allocations familiales (CAF) est l'organisme qui verse chaque année la précieuse allocation de rentrée scolaire (ARS). Instaurée en 1974 par le tout nouveau président, Valéry Giscard d'Estaing, elle aide depuis les familles à acquérir les fournitures scolaires (trousses, cartables, stylos, copies-doubles...), mais aussi à payer la cantine ou de nouveaux vêtements.



Au printemps 2022, pour faire face à la crise, elle a été revalorisée de 1,8%. Le 27 juillet, dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat, le Parlement a voté une nouvelle augmentation de 4%. De quoi soulager bon nombre de portefeuilles. Pour refaire le point sur l'ARS et son attribution, rencontre avec Gaudérique Barrière, directeur de la CAF Oise.

Comment fonctionne l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ?

La demande se fait en direct sur le site Internet de la CAF. L'ARS est calculée et modulée selon un plafond de revenus et l'âge des enfants. Par exemple, une famille avec un enfant ne devra pas

dépasser 25 370 euros de revenus annuels, 31 225 avec deux enfants. Elle est versée à tous les garçons et filles de 6 à 18 ans, scolarisés. De 6 à 15 ans, le versement se fait automatiquement. De 16 à 18 ans, si les enfants sont toujours scolarisés, au lycée ou en apprentissage, il faut le déclarer en ligne. Nouveauté, cette année, il n'y a plus besoin de transmettre le certificat de scolarité.

Quel est son montant et combien de personnes en bénéficient ?

Le montant de l'ARS a été augmenté fin juillet par un vote du Parlement dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat. Pour cette rentrée 2022, il sera de 392,05 euros pour un enfant de 6 à 10 ans (équivalent du temps de l'école primaire), 413,69 euros entre 11 et 14 ans (collège), 428,02 euros de 15 à 18 ans (lycée ou apprentissage). L'allocation sera versée en une seule fois partir du 17 août. Je précise que pour un enfant pris en charge par l'aide sociale, toutes ces sommes sont consignées à son nom sur un compte de la Caisse des dépôts et consignations. Il les touchera à sa majorité. Le nombre de bénéficiaires reste stable. Dans l'Oise, chaque année, 40 000 familles touchent

l'ARS, ce qui représente environ 70 000 enfants. Au niveau national, elle bénéficie à 3,2 millions de familles, soit 5,5 millions d'enfants.

Vous montrez-vous particulièrement inquiet face à cette rentrée qui s'annonce plus chère que d'habitude pour les familles ?

Honnêtement, nous sommes confiants, car l'ARS est désormais une procédure bien rodée chez nous. Mais face au contexte général tendu, nous avons conscience que cette aide est fermement attendue par des millions de familles qui ont des problèmes de budget. Quand les enfants sont bien équipés, ça contribue à leur réussite scolaire et pour nous, cette réussite contribue à l'égalité. ■

www.caf.fr

A SAVOIR

Outre l'ARS, la CAF verse également le Complément Familial (CF) pour les familles nombreuses aux revenus modestes et l'Allocation de soutien familial (ASF) pour les parents isolés dont le montant de la pension alimentaire est faible. ■



Rencontre avec Raphaël Muller, recteur de l'académie d'Amiens

De quelles façons, l'augmentation du coût des fournitures scolaires en raison de l'inflation, peut-elle impacter la future rentrée scolaire ?

Notre devoir est de veiller à limiter l'impact des fournitures scolaires sur le budget des familles. C'est une préoccupation partagée par les enseignants lorsqu'ils préparent leur rentrée, et ce, depuis de nombreuses années. Cependant, le contexte économique actuel et la hausse des prix nous appellent, pour la rentrée scolaire 2022-2023, à encore plus de vigilance concernant ces achats de début d'année.

Pour ce faire, nous disposons de leviers comme l'a rappelé le ministère dans sa circulaire relative aux fournitures scolaires parue au Bulletin officiel le 30 juin, et diffusée aux personnels des écoles et des établissements scolaires. Nombre d'entre eux sont déjà largement activés par nos équipes :

- limiter la liste des fournitures, en rationalisant les demandes entre les différentes disciplines et professeurs,
- s'appuyer sur les partenaires (associations de parents d'élèves, collectivités...) pour effectuer des achats groupés et proposer aux familles des packs à prix réduits,
- mobiliser les fonds sociaux mis à disposition par l'académie pour prendre en charge directement, pour les familles les plus en difficulté, l'achat de fournitures à la rentrée scolaire ou tout au long de l'année,
- promouvoir auprès des familles les bourses nationales et l'allocation de rentrée scolaire et faciliter leurs démarches.

Le rectorat d'Amiens veut limiter l'impact financier de la rentrée sur les familles

En 2022, le rectorat d'Amiens représente 354 763 enfants scolarisés répartis dans 2218 écoles (de la maternelle au lycée). L'Oise compte 159 777 élèves. Des familles qui peuvent bénéficier de fonds sociaux mis en place par le rectorat.

Existe-t'il un coût pour les familles en ce qui concerne les manuels scolaires ? Et que peut proposer le rectorat aux familles en difficulté ?

À l'école et au collège, les manuels sont gratuitement prêtés aux élèves, ce qui contribue à limiter le coût de la rentrée pour les familles. Les lycées s'organisent quant à eux pour que l'achat de manuels pèse le moins possible sur le budget des parents : ils limitent la liste des ouvrages, optent pour des versions numériques ou encore s'appuient sur les fédérations de parents d'élèves, qui organisent des bourses aux livres.

L'allocation de rentrée scolaire, versée sous conditions de ressources, aux familles qui ont au moins un enfant de 6 à 18 ans scolarisé, ou encore la carte Génération Hauts-de-France attribuée par le conseil régional à tous les lycéens constituent également des aides précieuses pour faire face au coût de la rentrée.

Enfin, pour aider les familles en difficulté, les collèges et lycées de l'académie sont aussi dotés par le rectorat d'une enveloppe financière. Ces « fonds sociaux » sont mobilisables à de multiples occasions : manuels, fournitures, cantine, internat, vêtements, équipements sportifs, transports mais aussi frais liés à la santé.

Toute famille qui rencontrerait des difficultés peut s'en ouvrir directement à son école ou son établissement : nos personnels sont les premiers

maillons de cette chaîne de solidarité et de soutien. Ils disposent à la fois de contacts, pour que l'accompagnement ne se limite pas au seul aspect financier (partenaires, collectivités, service social ou de santé), mais aussi de budgets spécifiques.

Qui peut bénéficier des bourses, comment les obtient-on ? De quelle manière les voyez-vous évoluer, en termes de bénéficiaires depuis ces dernières années, avant et après la Covid-19 ?

Les bourses nationales sont octroyées aux responsables des collégiens et lycéens sous conditions de ressources, en fonction du nombre d'enfants à charge. Elles concernent les élèves scolarisés dans le public, le privé et via le CNED. Il existe d'autres aides financières (prime à l'internat, allocation de rentrée scolaire, Pass sport) ainsi qu'une bourse à l'internat, créée en 2021 par l'académie d'Amiens. Si la Covid-19 n'a pas réellement eu d'impact sur le nombre de bénéficiaires, nous constatons qu'aujourd'hui encore, de trop nombreuses familles ne sollicitent pas ces aides alors même qu'elles y seraient éligibles. C'est pourquoi nos personnels sont particulièrement vigilants pour informer et soutenir les familles dans leurs démarches. La prochaine campagne de bourse, durant laquelle les demandes sont à formuler, démarrera le jour de la rentrée pour se terminer le 20 octobre. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Service-public.fr dispose de toutes les informations et donne accès à un simulateur.
- Education.gouv.fr détaille toutes les aides existantes au collège et au lycée, et a publié au Bulletin officiel du 30 juin une série de recommandations concernant les fournitures scolaires.
- Ac-amiens.fr : sur le site de l'académie, un guide récapitule les aides disponibles de l'école au lycée.

Véronique, mère de famille de l'Oise

« Dans mon entourage, des parents sont déjà impactés par l'inflation »



Véronique habite dans le sud de l'Oise. Cette éducatrice est maman de trois enfants, deux garçons de 21 et 18 ans, étudiants, et une fille de 16 ans, lycéenne. Pour elle, comme de nombreux parents, la rentrée va s'avérer musclée. « C'est surtout au niveau des frais de scolarité. Pour mon aîné, ils vont s'élever entre 800 et 1000 euros. En tout, par rapport aux années précédentes, mes dépenses vont augmenter entre 5 et 10%. Il faut savoir que depuis les 18 ans de mon aîné, je n'ai plus le droit aux ARS. » Si Véronique ne se montre pas vraiment inquiète pour sa situation personnelle, elle connaît dans son entourage des familles déjà impactées par la hausse des prix. « C'est surtout l'augmentation des prix des repas à la cantine qui est problématique », conclut-elle. ■



Gaudérique Barrière

Prix des fournitures scolaires en hausse, la faute au papier !

Dans une étude parue le 30 juin, l'Insee établit une inflation galopante, + 6,5% entre juin 2021 et juin 2022. De quoi inquiéter les familles qui parcourent déjà les allées des magasins, le nez plongé dans la stressante liste des fournitures scolaires. D'abord, il y a les soubresauts de la crise mondiale de Covid-19 dont les plaies ne sont pas toutes refermées. Face à la forte demande liée à l'activité renaissante en Chine et aux Etats-Unis, l'Europe continue de subir une pénurie de matières premières. La guerre en Ukraine et l'embargo sur les énergies fossiles russes font quant à eux atteindre des sommets aux prix de l'énergie et du carburant.

Ces douloureuses équations frappent directement la rentrée scolaire à travers deux matières : le carton qu'on trouve dans les classeurs et le papier des cahiers, copies simples et copies doubles. Le premier a vu son prix bondir de 180% en quelques mois, le second de 70%.



Le cas du papier a été aggravé par la grève du premier producteur européen, UPM- Kymmene Oyj, situé en Finlande.

Et c'est ainsi que le groupe Hamelin, propriétaire de la marque Oxford a annoncé que le prix de ses cahiers allait augmenter de 20 à 25% pour répercuter la hausse du papier. Le prix des stylos va également augmenter de 15%, quant aux classeurs, certains ont déjà vu leur prix plus que doubler à cause du carton et de l'acier qui permet de fabriquer les anneaux.

Pourtant, malgré les cris d'alarme de représentants de parents d'élèves, les acteurs de cette économie se veulent rassurants. La grande distribution promet de rogner sur ses marges pour faire baisser les factures et les industriels français du papier promettent eux aussi des efforts pour que les familles aient des prix modérés. Il est aussi question de promotions fin août, début septembre. Avec le risque cette fois de rupture de stock. ■

Jean Cauwel, maire de Breteuil, veut protéger le budget des familles



Fin juillet, la ville de Breteuil dépouillera l'appel d'offres pour la préparation des repas servis dans les cantines scolaires et Jean Cauwel, le maire, s'est déjà donné l'objectif ambitieux de maintenir le prix du repas à 4 euros. « Inflation ou pas, il faut préserver le budget des parents qui est déjà très serré. Je sais déjà que ce sera très difficile puisque tout a augmenté : les coûts liés à la préparation des repas et ceux liés au fonctionnement de la cantine comme le personnel ou encore l'énergie comme l'eau et l'électricité. »

Depuis plusieurs années, la commune a fait le choix des circuits courts. Les repas des cantines scolaires de la ville ont été confiés à un producteur local, avec des effets plutôt inattendus.

« Avant, le prix du repas était inférieur à 4 euros, mais la commune subissait beaucoup d'impayés », rappelle Jean Cauwel. « Depuis que nous travaillons avec notre producteur, nous avons vu le nombre d'élèves fréquentant la cantine augmenter de manière significative tandis que les impayés ont diminué, malgré un prix plus élevé. C'est le signe que nous allons dans le bon sens et que nous répondons aux besoins des familles. »

Jean Cauwel espère ne pas remettre en cause son modèle gagnant et son prix de cantine abordable. Tout va désormais dépendre des résultats de l'appel d'offres et de l'évolution de l'inflation promise encore à la hausse. ■